

**Zeitschrift:** Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

**Herausgeber:** Le messager suisse

**Band:** 36 (1990)

**Heft:** 13

**Rubrik:** Revue de presse

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Revue de presse



## canton de bâle

### Reconstruction du pont de Wettstein à Bâle : le gouvernement a fait son choix

Le gouvernement de Bâle-Ville a choisi, début novembre, le projet du bureau d'architectes bâlois Bischoff et Rueeg pour réaliser la reconstruction du pont de Wettstein (autre architecte en concours : Santiago Calatrava). Le dossier doit être soumis au Grand Conseil. L'on parlait de la reconstruction du pont depuis plus de dix ans. Construit en 1879, modifié en 1936/1937, ses structures, attaquées par la rouille, ne lui permettent plus de supporter les charges imposées par le trafic. Le projet Bischoff et Rueeg a été choisi en raison de son coût moins élevé (48,86 millions de francs suisse contre 68,61 millions de francs suisse pour le projet Calatrava) et de sa durée de réalisation plus courte (plus de quatre ans de travaux, 6 mois de plus pour l'autre projet).

bâtir qui sévit dans le canton. Surtout, ils craignent que cette situation n'entraîne le départ des entreprises les plus novatrices. A la demande du gouvernement cantonal, un groupe de travail a été constitué et a présenté début décembre une série de propositions : information accrue, modification du droit de construction et de l'aménagement du territoire, modifications législatives. Le gouvernement s'est déclaré favorable à une mise en œuvre rapide de ces recommandations.

### Cartier s'installe à Saint Imier

Depuis début janvier, le groupe Cartier s'est installé dans les anciens locaux de Flückiger Cadrans à Saint Imier. En outre, une nouvelle usine est en construction à Villeret. Elle abritera la direction industrielle et centralisera la planification, les achats, le montage et les contrôles finaux pour les différentes marques du groupe Cartier. Cette unité occupera à moyen terme cent quatre-vingt employés.

## canton de berne

### Manque de terrains à bâtir : les milieux économiques bernois s'inquiètent.

Les milieux économiques bernois sont alarmés par la pénurie « dramatique » de terrains à

### Fusion décidée entre le « festival Menuhin » et « l'Alpengala »

Les deux manifestations de musique classique de l'Oberland bernois, le « festival Yehudi Menuhin » et « l'Alpengala » seront désormais organisées ensemble. En perspective, quel-

que vingt-cinq concerts durant août et septembre, avec une direction commune qui permettra d'offrir un programme compact et devrait amener Gstaad à acquérir une plus grande importance au niveau national et international. Le budget 1990 est de 1,6 million de francs suisses.

## canton de fribourg

### Treizième mois

Le treizième mois de salaire sera accordé aux fonctionnaires fribourgeois d'ici deux ans, et non trois ans : ainsi en a décidé le Grand Conseil fribourgeois fin novembre.

### « Toit d'Or »

Pro Renova, association suisse pour la rénovation d'immeubles anciens, a attribué son « Toit d'Or » 1989 à la Ville de Fribourg. Celle-ci a été récompensée pour la rénovation de l'ancien hôpital des Bourgeois, un bâtiment du XVII<sup>e</sup> siècle, réalisée avec le concours financier de la Confédération et du canton.

## canton de genève

### Le nouveau Conseil d'Etat a prêté serment

Le Conseil d'Etat genevois, issu des élections du 12 novembre

dernier, a prêté serment lundi 11 décembre à la Cathédrale Saint Pierre (selon une tradition qui remonte à 1874). A cette occasion, le Président de l'Exécutif, le démocrate-chrétien Dominique Föllmi, a tracé les grandes lignes de la politique cantonale pour les quatre années à venir : maintien de la prospérité économique, droit pour les habitants du canton de se loger à des prix abordables, amélioration de la qualité de l'environnement, ouverture et rayonnement de Genève dans ses liens avec la Confédération et avec l'Europe.

### Le gouvernement genevois participe à un projet pilote en matière de recyclage de piles usagées.

Le gouvernement genevois a décidé de participer à concurrence de 700 000 francs à la création d'une société anonyme d'économie mixte pour le recyclage des piles usagées. Cette société, Batrec SA, a été fondée en mai dernier à Zurich. L'Office Fédéral de l'Environnement, les PTT et le Groupement pour l'armement, ainsi que la ville et le canton de Zurich, participent déjà au capital - action de cette société. D'autres cantons alémaniques ont annoncé qu'ils verseraient des subventions à cette société.

### Loys Choquart n'est plus

Le musicien de jazz Loys Choquart est mort à Genève, le 10 décembre dernier, des suites d'une longue maladie. Il avait fondé en 1937 le premier orchestre de jazz de Genève, le « Jam

Band » qui se produisit jusqu'en 1941. A la tête des « Dixie Dandies », puis du « Créo Jazz », animateur de la boîte de jazz « La Tour » à Genève, il a été également pendant de longues années producteur d'émissions de jazz à la radio suisse.



### Election au Conseil d'Etat

Le parti socialiste des Grisons présentera un candidat pour l'élection au Conseil d'Etat qui aura lieu au printemps prochain. Il a donc désigné Martin Jager, enseignant et député, au Grand Conseil. Le P.S. n'est plus représenté dans le gouvernement des Grisons depuis 1972. Le Conseil d'Etat comporte aux Grisons cinq sièges. Actuellement, ils sont occupés par deux agrariens, deux démocrates-chrétiens et un radical. Ce dernier ne peut se représenter puisqu'il siège depuis douze ans dans ce gouvernement. Les quatre autres brigueront un mandat supplémentaire.

### Votation cantonale dans les Grisons

Les députés et juges d'arrondissement seront désormais élus

tous les trois ans. C'est le résultat final de la votation cantonale du 26 novembre dernier, qui avait donné lieu, en raison de la faible différence entre les non et les oui, à un recomptage général des bulletins de vote.

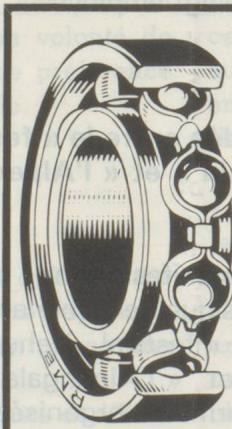


### canton du jura

### Réforme scolaire jurassienne : 6 ans de primaire et 3 ans de secondaire

Supprimer toute sélection définitive en cours de scolarité et améliorer la qualité générale de l'enseignement, tels sont les objectifs majeurs du projet de réforme de l'école jurassienne, présenté par M. Gaston Brahier, Ministre de l'Education. La réforme, qui devrait entrer progressivement en vigueur dès août 1991, se caractérise par l'introduction du modèle 6/3 : six ans d'école primaire et trois ans d'école secondaire pour tous les élèves.

Aujourd'hui les élèves jurassiens effectuent quatre ans d'école primaire, après quoi, une partie d'entre eux bifurque vers l'école secondaire. Ce schéma, très sélectif, ne correspond plus aux conceptions pédagogiques actuelles. La nouvelle école jurassienne favorisera une orientation progressive et individuelle des élèves.



le petit roulement pour les grandes performances (pour arbre de 1 à 10 mm)

### Roulements miniatures BIENNE (suisse)

Représentants

**WILLIAM BAEHNI**

147, RUE ARMAND SILVESTRE  
92403 COURBEVOIE Tél. 43 34 17 17

Des mesures compensatoires seront développées : enseignement d'appui pour les élèves qui rencontrent des difficultés passagères, soutien pédagogique ambulatoire pour les enfants qui doivent surmonter des problèmes complexes, devoirs surveillés et classes de soutien.

### Les parents partenaires privilégiés

Le projet reconnaît les parents comme des partenaires prioritaires de l'école. Ils seront informés par le biais de réunions de classe et pourront donner leur avis sur toutes questions touchant la carrière scolaire de leur enfant. En ce qui concerne les programmes, des nouvelles disciplines font leur apparition : éducation sexuelle (qui n'est pas enseignée de façon systématique pour l'instant), éducation générale et éducation sociale.

Sur le plan de l'emploi des enseignants, la réforme se traduira par la suppression d'une trentaine de postes à l'école primaire. Ces pertes seront compensées par la création de vingt-cinq postes supplémentaires à l'école secondaire. En outre, une trentaine de nouveaux postes vont être créés : postes de conseillers pédagogiques, de coordinateurs des disciplines, et nomination d'un directeur dans chaque école.

Le projet de réforme de l'école jurassienne, dont le coût est estimé à 1,4 million de francs suisses, va être soumis au Parlement.

L'entrée en vigueur de la réforme devrait s'échelonner entre août 1991 et 1995-1996.

### canton de neuchâtel

#### Des places de garage en plus

Neuchâtel a inauguré en novembre dernier un parking souterrain

d'une capacité de quelque quarante-cinq places. Situé dans la baie de l'Evole, à proximité de la zone piétonne, il contribuera largement à améliorer les possibilités de stationnement.



### canton de nidwald

#### Projet à Nidwald : sept Conseillers d'Etat au lieu de neuf

Le gouvernement du demi-canton de Nidwald devrait être réduit de neuf à sept sièges en 1994 : c'est ce qu'a proposé, début décembre, une commission parlementaire.



### canton de schaffhouse

#### Des nostalgiques du Klu-Klux Klan

Les actions dirigées contre les centres de requérants continuent. Dernièrement, des inconnus ont mis le feu à une croix, à proximité d'un centre d'hébergement pour les demandeurs d'asile à Bruch.

L'action a été attribuée aux milieux d'extrême droite, comme l'opération semblable qui avait eu lieu peu de temps auparavant sur le Righi.



### canton du tessin

#### Un important trafiquant de drogue colombien arrêté.

La police tessinoise a arrêté à Lugano un important trafiquant de drogue : le colombien Severo Escobar. En tout, huit personnes ont été arrêtées, et trois kilos de cocaïne pure saisis. Severo Escobar serait venu en Suisse

pour y attendre la livraison de 200 kilos de cocaïne destinés au marché suisse et nord-italien.

#### Non à la présence féminine obligatoire dans la vie politique

Le Grand Conseil tessinois dit non à la présence minimale des femmes dans la vie politique.

Le Grand Conseil tessinois a rejeté cet automne l'initiative demandant que soit assurée une présence minimale des femmes dans les institutions politiques tessinoises (partis, commissions, Parlement).

LIBERTÉ  
ET  
PATRIE

### canton de vaud

#### Décès de l'architecte Marc Piccard

L'architecte vaudois Marc Piccard s'est éteint dans sa 85<sup>e</sup> année à Lausanne. L'une de ses principales réalisations fut Bellerive-Plage, sur les rives lausannoises du Léman. Egalement peintre, il était revenu totalement à la peinture et à la sculpture en 1968, date à laquelle il avait fermé son cabinet d'architecture.

#### Un médiateur entre médecins et patients vaudois

La Société Vaudoise de Médecine (SVM) vient d'annoncer la nomination d'un médiateur chargé de répondre aux questions et aux plaintes des patients. Plusieurs sociétés cantonales de médecine, surtout en Suisse alémanique, ont déjà leur médiateur. En Suisse romande, cette fonction est apparue en 1989 dans le Jura et dans le Valais. (On peut joindre le médiateur en téléphonant au secrétariat de la SVM au 021/32.99.12).

## Manifestation à Ollon contre la CEDRA et le projet de dépôt de déchets radioactifs

Début décembre 1989. Environ trois cents habitants de la commune vaudoise d'Ollon ont manifesté pacifiquement contre les projets de la CEDRA, société nationale pour l'entreposage de déchets radioactifs. Celle-ci entreprenait les premières investigations hydrogéologiques pour l'étude d'un éventuel dépôt de déchets radioactifs, au Bois de la Glaivaz. Il faut rappeler qu'en 1984, les Vaudois avaient massivement donné un préavis négatif à ce projet, préavis à valeur consultative seulement qui avait été présenté à Berne en vain.

## Création d'une fondation pour les mères et les enfants à Lausanne

Crée à l'initiative d'un journaliste vaudois, Jean-François Mauron et de Jean-Claude Roch, cette nouvelle fondation est vouée, dans un premier temps, à l'information de jeunes femmes séropositives enceintes ou qui désirent avoir un enfant (71 cas d'infection par la mère ont été enregistrés en Suisse). Dans un second temps, les fondateurs espèrent pouvoir créer un foyer pour accueillir provisoirement les mères et leurs enfants, ou des enfants seuls (en cas de décès des parents).

## Répartition des dicastères à la municipalité de Lausanne.

Les Conseillers municipaux récemment élus à Lausanne se sont répartis les dicastères. Comme attendu, Mme Yvette Jaggi, socialiste, est devenue syndic et chargée de l'administration générale. M. Olivier Che-

vallaz, radical nouveau, prend la direction des finances. Pour les autres dicastères, la répartition est la suivante : M. Jacques Lienhard, radical sortant, à la direction de la police et des sports ; aux travaux, M. Jean-Claude Rosset, libéral nouveau ; aux écoles, M. Jean-Jacques Schilt, socialiste sortant ; à la sécurité sociale et à l'environnement, M. Pierre Tillmanns, socialiste nouveau ; enfin, aux services industriels, M. Daniel Brélaz, du groupement pour l'environnement.

## Disparition de l'ancienne Conseillère Nationale Gertrude Girard-Montet

Mme Gertrude Girard-Montet, ancienne Conseillère Nationale du parti radical vaudois, est décédée le 25 novembre dernier. Née à La Tour de Peilz en 1913, pionnière du suffrage féminin et des droits de la femme, elle avait siégé au Conseil National de 1974 à 1983.



## Le Conseil communal zurichois refuse l'aide alimentaire aux drogués de la Platzspitz

Le Conseil communal zurichois a rejeté une proposition qui offrait d'installer un centre de distribution de nourriture aux drogués de la Platzspitz. Pour les socialistes, auteurs de ce projet, l'état physique des intoxiqués ne leur permet pas de se déplacer. Mais, pour les opposants, de telles mesures ne feraient qu'accroître le pouvoir attractif de l'endroit : une offre en légitimant une autre.

## La Suisse gèle les avoirs de Ceausescu à Zurich

Le Département Fédéral de Justice et Police (D.F.J.P.) a provisoirement demandé à deux grandes banques suisses de bloquer les comptes qu'aurait possédé l'ancien dictateur roumain Nicolae Ceausescu. L'avocat et Conseiller National zurichois, Moritz Leuenberger (PS), mandaté par des exilés roumains en Suisse, avait réclamé aux autorités compétentes le gel des avoirs de la famille Ceausescu dans les banques suisses.

La décision du D.F.J.P. a été prise dans le cadre d'une « annonce » d'entraide judiciaire prévue par la loi suisse et suppose que le nouveau pouvoir roumain introduise une demande formelle d'entraide judiciaire auprès des autorités suisses.

Le 13 décembre dernier, la « Tribune de Genève » avait révélé que la famille Ceausescu disposait de 400 millions de dollars en or dans les banques suisses de Zurich. Mais le porte-parole du D.F.J.P., M. Joerg Kistler, a précisé que la mesure prise par le D.F.J.P. l'a été sur les seules informations fournies par M. Leuenberger et que rien pour l'instant ne permet de confirmer les assertions du quotidien genevois.

### Appartement à louer

banlieue de Bordeaux  
à Mérignac et Carbon Blanc

S'adresser à :

Dupont Grasset  
40, rue de la Course  
33000 BORDEAUX

Pas de pas de porte